



Approuvé lors de la séance du 28 octobre 2020

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE

MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2020, À 19 H 15
En mode virtuel sur la plateforme Teams

PROCÈS-VERBAL

Étaient présents :

Mmes	Émilie Fournier	membre parent
	Amélie Légaré	membre enseignante
	Emmanuelle Goyette	membre enseignante
	Julie Émond	membre personnel de soutien
	Geneviève Bédard	membre service de garde
	Amélie Carrier	membre personnel professionnel

MM	Sébastien Boucher	membre parent
	Guy Labrecque	membre parent
	Bruno Talbot	membre parent
	Dany Houde	membre parent
	M. Karl-Alexandre Jahjah	public

Était absente :

Lysandre Pouliot	membre de la communauté
------------------	-------------------------

1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion

Le quorum est atteint et M. Poulin souhaite la bienvenue aux membres présents. À titre indicatif, pour avoir le quorum, il doit y avoir la présence de la moitié des membres parents (3 des 5 parents).

Ouverture de la réunion 19h26

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Madame Fournier propose l'adoption.

3. Présentation des membres

M. Sébastien Boucher (2 enfants à l'école) 5^e année au CÉ dont 2 ans comme président ;

Mme Émilie Fournier (1 enfant à l'école) 4^e années au CÉ ;

M. Bruno Talbot (2 enfants à l'école) 4^e années au CÉ ;

M. Dany Houde (1 enfant) 10^e années au CÉ ;

M. Guy Labrecque (1 enfant) 2^e année au CÉ ;

Mme Amélie Carrier orthophoniste, secteur professionnel 1^{re} année au CÉ;

Mme Geneviève Bédard membre service de garde 2^e année au CÉ ;
Mme Julie Émond membre personnel de soutien 2^e année au CÉ ;
Mme Emmanuelle Goyette membre enseignante 2^e année au CÉ ;
Mme Amélie Légaré membre enseignante 2^e année au CÉ ;
Mme Lysandre Pouliot membre de la communauté, représentante de la maison des jeunes ;

4. Intervention du public

M. Jahjah assiste à la présentation. Il se présente comme étant un substitut qui aimerait prendre la relève au sein du conseil d'établissement dans les années à venir.

5. Lecture et adoption de procès-verbaux de la réunion du 22 juin 2020 et de la réunion du 26 août 2020

Comme les procès-verbaux ont été acheminés aux membres à l'avance, il n'y a pas de lecture exhaustive faite lors de la rencontre.

M. Boucher propose l'adoption du procès-verbal du 22 juin 2020.

Adopté à l'unanimité

Mme Fournier propose l'adoption du procès-verbal du 26 août 2020.

Adopté à l'unanimité

6. Suivis aux procès-verbaux de la réunion du 22 juin 2020 et de la réunion du 26 août 2020
22 juin

Suivi de M. Poulin sur la location des locaux au programme Vacances-été de la Ville de Québec été 2020 (camp de jour)

Des bons commentaires quant à la maintenance. Mobilier non remis au bon endroit. Quelques bris. Les enseignantes répertorient présentement leurs achats dans le but de remplacer certains éléments de matériel. Il y a des choses qui ne se remplacent malheureusement pas.

L'équipe-école avait des appréhensions, mais pour la présente année, cela s'est bien passé. La communication avec le responsable du site est importante. Le fait d'avoir des petits groupes était sans doute aidant.

26 août

M. Poulin informe que le rapport annuel a été adopté et il a été déposé sur le site web de l'école.

M. Poulin informe que Les *Savardises*, service de traiteur, sont de retour en 2020-2021.

Le document d'information générale du service de garde est adopté sur proposition de M. Talbot.

7. États financiers

L'état précis des finances n'est pas disponible présentement. Les entrées du conseil d'établissement (111016) sont non visibles dans Infini.

La direction s'engage à diffuser les sommes aux membres dès qu'il reçoit les chiffres.

8. Règles de régie interne et mandat du Conseil d'établissement

Le document des règles de régie interne CÉ 2020 est présenté.

Le poste de vice-président est maintenant voté lors de la première séance. Le mandat est toujours d'un an.

Faire la modification de l'article 3 : transmettre au moins 5 jours.

Il faudrait prévoir l'apport du numérique en prévision de l'année 2020-2021. Suggestion : ajouter le terme *virtuel* à quelques points (article 12, 15 et 18).

Article 14 : Seulement le proposeur, il n'y a plus besoin d'appuyer la résolution. Les résolutions sont adoptées à la majorité.

Le document sera approuvé lors de la prochaine rencontre. Les modifications seront alors réalisées.

9. Secrétariat du Conseil d'établissement pour l'année 2020-2021

Mme Goyette a accepté de poursuivre le mandat pour une deuxième année.

10. Élection : Choix d'un président d'élection

M. Boucher propose que M. Poulin agisse à titre de président d'élection. M. Poulin accepte le mandat.

11. Élection de la présidence et de la vice-présidence du Conseil d'établissement (1 an)

M. Labrecque propose la candidature de M. Boucher à titre de président. Comme c'est la seule candidature soumise, la période de mise en candidature est fermée.

M. Boucher accepte le poste. Il est élu par acclamation.

M. Labrecque propose la candidature de Mme Fournier à titre de vice-présidente. Comme c'est la seule candidature soumise, la période de mise en candidature est fermée. Madame Fournier accepte le poste. Elle est élue par acclamation.

12. Élections au poste prévu aux règles de régie interne (trésorier (ère))

M. Boucher propose la candidature de M. Talbot à titre de trésorier. Il accepte le mandat pour une deuxième année et est élu par acclamation.

13. Nomination des membres de la communauté (2)

La représentante de la Maison des jeunes est Mme Lysandre Pouliot.

M. Boucher relancera les membres de la Maison des grands-parents pour leur implication.
Point reporté.

14. Adoption du calendrier des réunions du Conseil d'établissement 2020-2021

Adoption du 28 octobre comme date de la prochaine rencontre.

L'adoption du calendrier se fera par la suite.

15. Dénonciation d'intérêt (art. 70, loi 180) et autorisation pour renseignements si documents rendus disponibles

Point reporté.

16. Sorties éducatives

Les sommes des deux mesures 15186 et 15230 ont été spécifiées aux titulaires en vue des sorties potentielles.

Le Ministère indique que les élèves doivent vivre au moins deux sorties/activités pendant l'année dont au moins une à l'extérieur des murs de l'école.

Le Centre de services scolaire des Découvreurs est plutôt prudent dans le type d'activité.

Il n'y aura aucune somme supplémentaire demandée aux parents.

17. Organisation du service de garde 2020-2021

12 groupes.

2 groupes de maternelle 4 ans

2 groupes de maternelle 5 ans

2 groupes de première année

2 groupes de deuxième année

1 groupe de troisième année

1 groupe de quatrième année

1 groupe de cinquième année

1 groupe de sixième année

160 élèves sont utilisateurs sporadiques

Le service est offert de 7h00 à 17h45.

Environ 2 élèves sont présents avant 7h (maximum 5 élèves).

L'application hophop est à considérer pour faciliter les fins de journées. Les commentaires sont mitigés.

18. Photo scolaire : 16 octobre

La date est maintenue.

À vérifier si c'est à l'extérieur pour que les parents soient informés.

Les membres aimeraient savoir si les photos de finissants seront prises en même temps.

19. Informations :

19.1 De la présidence

19.1.1 M. Boucher propose la création d'un comité de la cour d'école

Objectif : cours d'école revampée avec un échéancier de 3 ans.

Le comité doit s'arrimer avec le comité Mieux-vivre ensemble.

À la prochaine rencontre, il serait intéressant de proposer des membres et de trouver des représentants-parents.

Le conseil est en faveur de la création d'un comité.

19.1.2 Volet numérique

M. Boucher demande d'avoir un suivi sur la mise en place des outils technologiques et l'uniformisation de l'utilisation des plates-formes.

M. Poulin informe qu'il fera un suivi à la prochaine rencontre et que selon lui l'uniformisation des plateformes est souhaitée mais n'est pas obligatoire.

M. Poulin informe que le portail-Mozaïk est un outil, mais peu utilisé puisque les fonctionnalités ne sont pas complètes.

19.1.3 Sollicitation des parents de l'OPP

M. Boucher informe que plusieurs parents sont toujours disponibles. La participation parentale peut se faire même à distance. Ils peuvent venir aider aussi pour les mesures sanitaires et appuyer les enseignants dans cette situation.

Exemple : Inisport, nettoyer l'équipement, etc.

19.2 De la direction

M. Poulin informe que l'alerte orange met en veille les activités sportives parascolaires. Les équipes n'étaient heureusement pas formées.

19.3 Du délégué au Comité de parents

Les membres du conseil d'administration seront élus à la rencontre du mois d'octobre.

20 Correspondance

Aucune correspondance n'a été reçue.

21 Questions et demandes des membres du Conseil d'établissement

22 Levée de l'assemblée

Mme Fournier propose la levée de l'assemblée.

21 :40

Sébastien Boucher, président



Marc Poulin, directeur